

Directoire, parvint à assurer la solidité de l'édifiée, dont la destination devait si souvent être changée.

Pour être la plus célèbre des œuvres de Soufflot, l'église Sainte-Geneviève ne doit pas faire oublier nombre d'autres édifices remarquables dont il dirigea les travaux, surtout dans la ville de Lyon, et qui sont d'ailleurs énumérés dans ses lettres d'anoblissement. Ce document nous apporte encore sur la famille, la jeunesse et les premières études de l'architecte, de précieux détails. En rappelant le voyage de M. de Marigny en Italie, voyage pendant lequel Cochin et Soufflot furent appelés à jouer le rôle de mentors auprès du futur directeur des bâtiments, notre acte semble indiquer l'origine de la fortune de l'architecte de Sainte-Geneviève. C'est sans doute à cette circonstance fortuite, qu'il dût, ainsi que Cochin, son compagnon de voyage, d'abord les lettres de noblesse qui leur furent accordées en même temps, et enfin, une faveur qui ne se démentit pas pendant toute la période du ministère du frère de Madame de Pompadour. *

J.-J. GDIFFRET.

LETTRES D'ANOBLESSEMENT DE SOUFFLOT, ARCHITECTE DU ROI. (MARS 1757.)

Louis, etc. Les rois, nos prédécesseurs, ayant toujours envisagé le privilège de la noblesse comme la récompense la plus digne, et en même temps, la plus flatteuse qu'ils puissent accorder à ceux de leurs sujets qui s'étoient distingués dans les différents états qu'ils avoient embrassés, nous nous sommes, à leur exemple, singulièrement attaché à y faire participer ceux des nôtres qui, par une application suivie, autant que par la supériorité de leurs talents, contribuent à faire fleurir de plus en plus les arts dans notre royaume. Ces deux qualités se trouvent réunies, dans un degré éminent, en la personne de notre cher et bien-aimé JACQUES-GERMAIN SOUFFLOT, l'un de nos architectes ordinaires et de notre académie d'architecture, contrôleur de nos bâtiments au département de notre bonne ville de Paris, elles lui ont mérité de notre part cette glorieuse marque de l'estime que nous en faisons.

Ledit sieur Soufflot est issu d'une famille de notre province de Bourgogne, qui y a toujours vécu honorablement. Son père, Germain Soufflot, avocat à notre Cour de parlement et lieutenant au bailliage d'Iranci, diocèse d'Auxerre, l'amena à Paris pour y faire ses études. Il étoit à peine sorti des